REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 20 au 26 juillet 2021

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

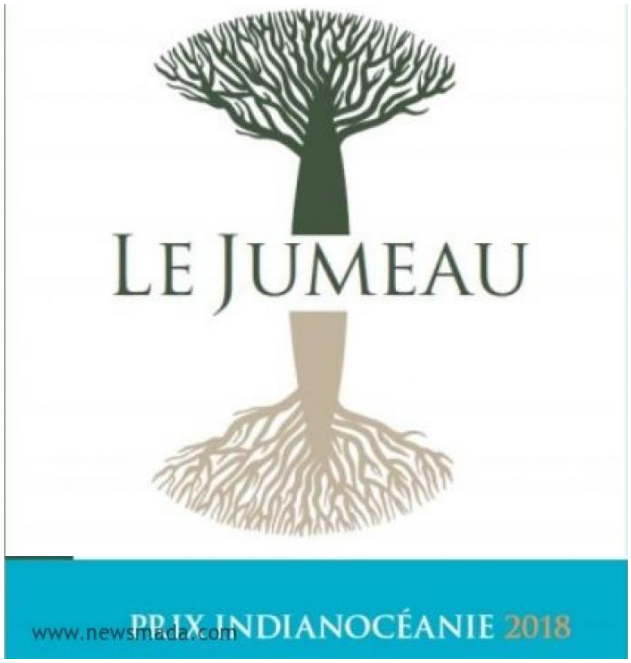
1.1 Prix Indianocéanie.....2
-Prix Indianocéanie : 15 écrivains malagasy en live
1.2 Coopération.....3
- Au Japon, Emmanuel Macron échange sur l'Indopacifique avec le Premier ministre Yoshihide Suga
1.3 Economie bleue.....5
- L'année de l'Économie bleue dans l'océan Indien
- La France préside la Commission de l'Océan Indien (COI) pour l'année 2021-2022

2. Centres d'Intérêts

2.1 Environnement.....9
- Project on Seychelles' Silhouette island protects coco de mer from invasive plant
-Environnement : 426 kg de déchets ramassés au Port-est
2.2 Economie.....11
-490 millions de dollars pour soutenir le développement dans le Pays
- UNEP Finance Initiative : Le gouverneur de la BoM participe à la table ronde régionale
2.3 Connectivité maritime.....13
-Cap Business OI plaide pour la création d'un observatoire régional
2.4 Changement climatique.....14
- Le changement climatique revient au coeur des discussions Diplomatiques
2.5 Santé.....15
- Covid-19 Les Comores sur «la liste verte» de la France

Prix Indianocéanie : 15 écrivains malagasy en lice

Par Les Nouvelles sur 26/07/2021



Avec une soixantaine de manuscrits reçus, la 3e édition du Prix Indianocéanie s'annonce fructueuse. Les membres du jury, nommés par les Etats membres de la Commission de l'océan Indien (COI), sont à pied d'œuvre pour désigner le lauréat.

La date limite du dépôt des écritures a été fixée au 30 juin. Sur les 66 manuscrits reçus, 15 textes proviennent de Madagascar, 29 de La Réunion, 18 de l'île Maurice et 4 de l'Union des Comores. Les genres littéraires concernés vont du conte au roman, en passant par le recueil de poésie, la nouvelle, la pièce de théâtre et l'essai.

Certes les membres du jury ont l'embarras du choix, mais le texte primé sera édité à environ 500 exemplaires, qui seront par la suite accessibles dans les librairies et institutions nationales, régionales et internationales prenant part aux actions de coopération conduites par la COI. Le lauréat empochera la coquette somme de 1.000 euros.
«Au-delà du prix lui-même, nous voulons mettre en lumière les talents créatifs qui peuplent nos îles. Nous souhaitons promouvoir notre région, nos histoires, nos îles qui ont beaucoup à dire au monde. Nous valorisons aussi la langue française que nous avons en partage et nous célébrons, bien sûr, l'écriture et le livre. Il n'est jamais évident de pérenniser des initiatives culturelles et je suis heureux que nos partenaires continuent de croire en l'intérêt du Prix Indianocéanie», souligne Vêlayoudom Marimoutou, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien.

De mémoire, le prix récompense depuis 2018 une œuvre littéraire originale et jamais éditée, inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique commun en tant que socle de référence partagé, lieu de réinvention du monde. Jean-Pierre Haga Andriamanpandry a remporté la toute première édition grâce à son roman «Le Jumeau». Davina Ittoo de l'île Maurice lui a emboité le pas en 2019 avec le roman «Misère».

Joachin Michaël

Au Japon, Emmanuel Macron échange sur l'Indopacifique avec le Premier ministre Yoshihide Suga



En marge de la cérémonie d'ouverture des JO de Tokyo, le chef de l'État s'est entretenu avec le Premier ministre japonais Yoshihide Suga. Les deux dirigeants ont notamment évoqué l'Indopacifique, à quelques heures de l'arrivée d'Emmanuel Macron en Polynésie française et alors que le Japon, puissance de la région, est également membre observateur de la Commission de l'Océan Indien. « Les deux pays ont rappelé l'importance de réaliser un Indopacifique libre et ouvert, inclusif et fondé sur l'Etat de droit » a indiqué l'Élysée.

Dans ce contexte, les deux pays ont salué les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la feuille de route sur la coopération franco-japonaise de 2019, tels qu'ils sont recensés dans la « Liste des projets de coopération franco-japonaise en Indopacifique » (annexée à cette déclaration conjointe). Ils sont convenus de continuer activement à travailler de concert, en s'appuyant sur des projets concrets au bénéfice des pays de l'Indopacifique dans les domaines prioritaires tels que la sécurité maritime, le changement climatique, l'environnement et la biodiversité ainsi que les infrastructures de qualité.

A cette fin, les deux pays sont convenus de tenir le second groupe de travail sur l'Indopacifique et la seconde session du dialogue maritime global franco-japonais dans les meilleurs délais ; dans le cadre de sa présidence de la Commission de l'Océan Indien (COI), la France a présenté ses priorités pour une coopération régionale renforcée et appelé à l'approfondissement du partenariat avec le Japon, observateur à la COI depuis 2020 ; les deux pays se sont félicités du développement de leurs relations de sécurité et de défense, illustré par plusieurs déploiements récents des armées françaises au Japon, à l'instar de l'exercice ARC21 mené par la France, le Japon, les États-Unis et l'Australie en mai 2021. Ils se sont engagés à poursuivre ce renforcement des relations entre les forces de défense ; rappelant l'adoption par le Conseil de l'Union européenne de conclusions sur une stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indopacifique, la France a fait part de son

intention de se mobiliser dans le cadre de sa présidence du Conseil au premier semestre 2022 afin que l'Union européenne renforce son orientation stratégique, sa présence et ses actions dans la région indopacifique afin de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable de cette région, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'Homme et du droit international. Le Japon salue hautement cette initiative par la France ; les deux pays ont réitéré l'importance de l'ASEAN dans la région de l'Indopacifique. Ils ont exprimé leur soutien à la centralité ainsi qu'à l'unité de l'ASEAN et à la vision de l'ASEAN sur l'Indopacifique (*AOIP- ASEAN Outlook on the Indo-Pacific*). En outre, les deux pays se sont engagés à chercher des coopérations concrètes compatibles avec les domaines de coopération prioritaires de l'ASEAN.

L'année de l'Économie bleue dans l'océan Indien



Lors de la journée mondiale de l'économie bleue, le 17 juillet dernier, Franck Riester, ministre délégué, chargé du commerce extérieur et de l'attractivité en France, a déclaré : "dès maintenant et jusqu'en mai 2022, c'est l'année de l'Économie bleue dans l'océan Indien. La France préside pour un an la Commission de l'Océan Indien et a choisi parmi ses priorités le développement économique durable des activités liées au littoral et aux océans. Elle travaille étroitement avec ses voisins de l'océan Indien".

La journée mondiale de l'économie bleue a été célébrée dans le monde le 17 juillet dernier. Cette journée importante pour les 38 pays d'Afrique possédant des frontières côtières et insulaires a été marquée par plusieurs événements comme des webinaires, des rencontres et des actions de promotion organisés à travers l'Afrique australe et de l'océan Indien. Les Nations Unies avaient déjà estimé l'importance de l'Économie bleue en matière de développement durable, d'environnement et de droits humains en la chiffrant à un volume de 1,5 milliards de dollars, sans compter les coûts inestimables engendrés par le changement climatique et les pertes irréversibles de faunes et flores constatées dans plusieurs pays.

La France, qui vient de prendre au mois de mai 2021 la présidence de la Commission de l'Océan Indien (COI), s'est mise en position de leader des pays membres pour l'Économie bleue, une de ses priorités pendant son mandat. Ainsi, pour cette journée, la France a rappelé à chaque pays dans une déclaration que l'économie bleue "est l'occasion de rappeler autant les défis maritimes auxquels font face les Etats de l'océan Indien que les solutions existantes ou à créer pour une gestion durable et raisonnable des activités océaniques. L'économie bleue est un cadre de coopération prometteur réunissant plusieurs Etats et de nombreux acteurs du secteur privé, de la société civile, du monde scientifique, des milieux associatifs et plus encore".

5,45 milliards d'euros en jeu

Pour Franck Riester, définir l'économie bleue mène à englober plusieurs facteurs économiques et environnementaux liant les pays de la région : "Il s'agit tout à la fois de la gestion raisonnée des pêches, du transport maritime

vert, des énergies renouvelables, ou bien encore des services écosystémiques marins. Les pays continentaux et insulaires de l'ouest de l'océan Indien, dont la France fait partie, partagent le même océan et dépendent de ses ressources. La valeur économique issue de l'utilisation de ces ressources est essentielle pour la région. Par exemple, le bassin occidental de l'océan Indien est l'une des principales zones de pêches thonières du monde, représentant 16% des revenus de l'industrie mondiale du thon. Cette industrie représente environ 5,45 milliards d'euros. La coopération régionale en matière d'économie bleue est essentielle pour concilier rentabilité économique et protection de l'environnement marin et côtier. Nous avons choisi de faire du renforcement de la coopération régionale en matière d'économie bleue notre priorité, afin de promouvoir la conservation des écosystèmes. Nous souhaitons poursuivre, avec tous nos partenaires les efforts engagés par la COI, en particulier la mise en œuvre du plan d'action régional en matière d'économie bleue, adopté en mai dernier".

Ainsi, plusieurs événements se sont succédé durant et autour de la journée mondiale de l'économie bleue. Dans les pays du sud-ouest de l'océan Indien et des pays d'Afrique australe, comme la Tanzanie, le Kenya, le Mozambique et l'Afrique du Sud, toutes les ambassades françaises et les Alliances françaises ont organisé une journée de sensibilisation à la préservation des mangroves à Madagascar, une journée portes ouvertes au Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS) aux Comores. Un café-science a également eu lieu au Kenya.

Par Tsirisoa R.

La France préside la Commission de l'Océan Indien (COI) pour l'année 2021-2022



La France exerce la présidence de la Commission de l'océan Indien (COI) depuis le mois de mai 2021 pour une année. Cette présidence porte l'ambition d'accompagner les efforts de la précédente présidence comorienne (mars 2020 à mai 2021) et de relancer le partenariat régional dans l'océan Indien, au défi de la sortie de crise après la pandémie de la Covid-19.
La présidence française a à cœur d'encourager la coopération régionale dans différents domaines pour façonner un espace post-covid dynamique et inclusif :

- Le rebond économique dans la région en soutenant de nouvelles pratiques, de nouveaux programmes, ainsi que de nouveaux partenariats.
- La sécurité maritime à travers le programme MASE, financé par l'Union européenne, qui a instauré une coopération en matière de sécurité maritime, entre les Etats de la région (Djibouti, Comores, Kenya, Madagascar, Maurice, Seychelles, Somalie, Tanzanie), qui se traduit au quotidien par des opérations en haute mer.
- La lutte contre la pandémie liée à la Covid-19
- La coopération universitaire entre les Etats-membres en encourageant les mobilités universitaires et scientifiques.
- La promotion de l'économie bleue dans la région, en particulier auprès de la jeunesse.

Projet "Année bleue dans l'océan indien" et "Regard sur…l'Océan, patrimoine mauricien" au programme

Cette présidence saisit l'opportunité de mettre en œuvre plusieurs projets, tel que le projet « *Année bleue dans l'océan Indien* » qui soutient une gestion durable et responsable des activités océaniques dans les pays de la COI ainsi qu'au Kenya, en Tanzanie, au Mozambique et en Afrique du Sud.
Ainsi, le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Maurice lancera le 17 juillet prochain une série d'événements destinée à un large public. Un spécial « Regard sur… l'Océan, patrimoine Mauricien » est programmé sur la MBC le 17 juillet en prime time. Cette journée sera l'occasion de sensibiliser un large public aux richesses des espaces maritimes, de la région du sud-ouest de l'océan Indien et aux savoirs-faire liés à la mer.

Plus d'infos voir la video :

- https://www.youtube.com/watch?v=3YItTfsJIQo

Project on Seychelles' Silhouette island protects coco de mer from invasive plant

By: Said Harryba Edited by: Betymie Bonnelame



(Seychelles News Agency) - A project to tackle invasive plants threatening a coco de mer population on Silhouette island started last month by the **Island Conservation Society** in partnership with the Islands Development Company and Hilton Labriz Resort and Spa.

Silhouette, which is Seychelles' third largest granitic island, is one of the richest biodiversity hotspots in the western Indian Ocean with many endemic and threatened plant and animal species. Conservation on the island is managed by the **Island Conservation Society** (ICS).

According to ICS "from the island's La Passe, a steep trail leads to the Jardin Marron garden of coco de mer palms. Situated at 400 metres' altitude, just before reaching the crest at the top, the endemic coco de mer is recently facing threats of the sprawl of invasive plants that could potentially affect its future existence."

The alien species -- Merremia peltate -- commonly known as Lalyann gran fey in Creole, are usually found on the main island of Mahe and Silhouette. They are known to be aggressive and vigorous invasive creepers. This coarse climbing vine, with underground tubers, tends to spread out of control.

Suite de l'article

Environnement : 426 kg de déchets ramassés au Port-est



Suite à une action qui s'est déroulée ce dimanche matin 25 juillet 2021 sur le Littoral du port est, en collaboration avec TSMOI (Travaux Sous-Marins Océan Indien), l'association Coup de Prop' a réalisé une action en mer par une équipe de plongeurs du TSMOI, et sur terre par les bénévoles de l'association PropRéunion. 416 kg de déchets ont été collectés. Nous publions le communiqué ci-dessous (Photo Coup de Prop')

- Déchets voués à l'enfouissement: 79,5 kg- Bouteilles plastiques recyclables: 18,5 kg
- Métaux, gros encombrants, câbles électriques: 250 kg
- Bouteilles en verre: 43,5 kg

• Soit 396,5 kg collectés sur terre

• En mer, 19,5 kg de déchets ont été remontés à la surface, majoritairement des filets de pêche et du plomb, mais également bouteilles plastiques ou encore tissus.

Ces chiffres ont été récoltés sur une demi-journée de ramassage, soit en 4h. "Nous vous rappelons que nous organisons un Coup de Prop' une fois par mois (dernier dimanche du mois), dans la lignée du Coup de Prop' Tour initié en 2017, qui consiste à faire le tour de La Réunion, ravine par ravine, littoral par littoral. Ce type d'opération n'est qu'une réaction face à un problème que nous constatons : un manque d'ambition dans la transition écologique. Nous souhaitons rappeler qu'il est important, non seulement pour les citoyens, mais également les entreprises, les collectivités, les instances politiques, de s'attaquer avant tout à la source du problème. Il est de la responsabilité de chaque acteur de la société d'agir pour la préservation de l'environnement, en ayant une consommation et une production responsables, ainsi qu'une politique en cohérence avec les problématiques environnementales que nous rencontrons. Ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à rendre notre île plus propre."

490 millions de dollars pour soutenir le développement dans le pays

La Banque mondiale a alloué 490 millions de dollars pour soutenir le développement de Madagascar. Ces financements ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la banque au mois de juin, confirme Marie-Chantal Uwanyiligira, sa représentante à Madagascar. Mais la signature des accords de partenariat entrant dans ce cadre n'a eu lieu que mercredi au palais d'Iavoloha, entre le ministre de l'Economie et des Finances, Richard Randriamandranto, représentant de l'Etat malgache et le numéro un de l'institution financière.

Ce soutien financier est attribué à quatre projets structurants de développement qui viendront soutenir les efforts engagés par le gouvernement, à savoir le projet d'acquisition de vaccins conte la Covid-19 et au renforcement du système de santé à hauteur de 100 millions de dollars, le projet de transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3) à hauteur de 150 millions de dollars, le projet de développement durable du secteur routier de Madagascar à hauteur de 200 millions de dollars et un fonds additionnel de 40 millions de dollars qui viendra consolider celui du projet d'agriculture durable pour une approche paysage (PADAP).

Le déblocage de ces financements dépendra entre autres de l'urgence des projets et de la durée, explique la représentante de la Banque mondiale à Madagascar. Pour les vaccins et la santé, il y a urgence en la matière vue que le taux de vaccination en Afrique est de 1% cette année et que l'objectif sur le continent est d'atteindre 60% dès 2022. Le PIC3 s'étale par ailleurs sur cinq ans et le déblocage des financements se fera au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre du projet.

Concernant le secteur routier, le principe des bailleurs de fonds est de ne pas injecter beaucoup de financements dès le début des travaux. Dans ce sens, il fallait donc se patienter. En tout cas, plusieurs travaux d'entretien routier sont prévus dans le cadre de ce projet et concerne un total de 1 200 km de routes à l'instar de la RN2, la RN4 et la RN7.

« Nous avons le devoir et l'obligation de laisser à nos enfants et petits-enfants un héritage d'espoir et de prospérité dans l'esprit de la durabilité, les routes et les infrastructures, les améliorations que les fonds empruntés auront apportées pour le développement durable du pays », a déclaré le Président de la République.

Pour donner un cadre légal à ces conventions et à l'utilisation des financements, les parlementaires sont convoqués à une nouvelle session parlementaire extraordinaire à partir du 3 août avec un ordre du jour focalisé sur la ratification de ces conventions de partenariat. Cette décision a été prise en conseil des ministres mercredi après-midi.

UNEP Finance Initiative : Le gouverneur de la BoM participe à la table ronde régionale



Une table ronde régionale de l'United Nations Environment Programme Finance Initiative (ENEP FI) pour l'Afrique et le Moyen-Orient s'est tenue virtuellement et a accueilli plus de 400 participants et plus de 30 conférenciers pour aider à définir le rôle de la banque, de l'assurance et de l'investissement dans l'élaboration de stratégies responsables ambitieuses pour relever les défis de manière proactive. Les opportunités d'une reprise verte, tout en effectuant la transition vers un avenir 'low-carbon', inclusif et durable.

Maurice a participé à la table ronde par le biais de Harvesh Seegolam, gouverneur de la Banque de Maurice (BoM). Son intervention était dans la lignée d'autres intervenants. Harvesh Seegolam a rappelé que « nous sommes à un moment où toutes les parties prenantes sont de plus en plus préoccupées par l'impact du changement climatique sur l'économie mondiale et certainement sur le monde de la finance ». Les banques centrales, selon lui, doivent donc être prêtes à faire face aux défis que le changement climatique pose au monde de la finance.

Harvesh Seegolam a expliqué comment la BoM a déployé une stratégie pour l'écologisation du système financier en se lançant dans un nouveau programme avec un agenda de durabilité avec deux aspects clés : le changement climatique et la numérisation. Il a, dans la foulée, avancé qu'en juillet 2020, la BoM est devenue membre du Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial System (NGFS). Plus récemment, la Banque de Maurice a lancé un guide sur les obligations durables.

Connectivité maritime : Cap Business OI plaide pour la création d'un observatoire régional

Par Les Nouvelles sur 26/07/2021



Annonces Google
Bloquer l'annonce
Pourquoi cette annonce ?

Annonces Google
Bloquer l'annonce
Pourquoi cette annonce ?

Solution à l'inflation. Cap Business océan Indien plaide pour la création d'un « Observatoire régional de la connectivité, du fret et de la logistique » au niveau de la zone Sud-ouest de l'océan Indien.

«Depuis plusieurs mois, la hausse du coût du fret, l'indisponibilité des conteneurs et la réduction du nombre de dessertes maritimes bouleversent l'équilibre économique et social des îles du sud-ouest de l'océan Indien», alerte Cap Business OI qui regroupe l'ensemble des acteurs du secteur privé des six îles de la région (Comores, Madagascar, Maurice Mayotte, la Réunion et les Seychelles). «Les opérateurs économiques, face à ces difficultés d'approvisionnement, voient leurs activités pénalisées. Les consommateurs pâtissent d'une augmentation
du coût de la vie», fait remarquer cette association qui a pris la relève de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien (UCCIOI).

«La connectivité maritime est devenue une question centrale pour les économies insulaires. La situation est d'autant plus inquiétante que la hausse du coût du fret devrait se poursuivre pour trois raisons : l'accélération de la croissance mondiale qui exerce une pression sur la demande, la pénurie de conteneurs ainsi que l'indisponibilité des porte-conteneurs dans la région», explique Eric Magamootoo, secrétaire général de l'association, dans un communiqué publié en fin de semaine.

Il souligne également l'impact que l'entrée en vigueur des nouvelles normes environnementales relatives aux émissions de carbone pourrait avoir sur les coûts. «Il est donc urgent que les secteurs public et privé réfléchissent ensemble à des solutions durables pour renforcer leur résilience. Nous donnerons la priorité à ce projet au cours des mois à venir, et ce, conformément à la motion adoptée par notre assemblée ordinaire», insiste-t-il.

Quatre facteurs clés

Le fait est que la pandémie et la crise économique qu'elle a engendrée ont mis en exergue la dépendance et la vulnérabilité des îles de l'océan Indien face aux circuits d'approvisionnement longs en provenance d'Asie ou d'Europe. Cap Business OI soutient dans ce sens le renforcement du dialogue entre le secteur public et le secteur privé par la création de cet observatoire régional.

Pour Cap Business OI, quatre facteurs clés assurent le succès de cet observatoire. «Premièrement, l'implication des grandes compagnies maritimes, telles que MSC, CMA CGM et Maersk, qui contrôlent plus de 90 % du transport maritime régional. Deuxièmement, la qualité du dialogue entre les secteurs privé et public. Troisièmement, il est important que le secteur privé régional investisse dans le secteur tout en bénéficiant de l'accompagnement du secteur public pour l'amélioration des infrastructures et de la performance des ports. Et enfin, l'augmentation du volume des échanges dans la zone océan Indien sera un élément fondamental, puisqu'elle fera baisser les coûts du fret tout en favorisant le commerce intrarégional».

Pour rappel, Madagascar, en la personne de Noro Andriamamonjiarison, présidente de la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo (CCIA), exerce la présidence de Cap Business OI depuis mai.

Arh.

Le changement climatique revient au coeur des discussions diplomatiques

Réunis à Naples en fin de semaine, les ministres de l'Environnement du G20 ont échoué à s'entendre pour relever leurs ambitions climatiques, un échec inquiétant à quelques mois de la COP26. Les scientifiques du GIEC s'apprêtent à publier un rapport plus alarmiste que jamais.



Par Sophie Amsili

Inondations en Europe et en Chine , vagues de chaleur en Amérique du Nord … la fréquence et l'ampleur des catastrophes naturelles survenues ces dernières semaines ont réveillé les inquiétudes sur le changement climatique. Le sujet revient désormais sur le devant de la scène diplomatique, avec plusieurs rendez-vous internationaux très attendus en amont de la COP26 prévue en novembre à Glasgow.

La réunion des ministres de l'Environnement du G20 qui se tenait jeudi et vendredi dernier à Naples était ainsi perçue comme une étape critique avant la COP26. Problème, les participants n'ont pas réussi à s'entendre samedi sur un communiqué final. D'après le ministre italien à la Transition écologique, Roberto Cingolani, les discussions ont été particulièrement difficiles avec la Russie, et surtout la Chine et l'Inde qui se sont opposées à deux points : l'abandon progressif de l'énergie issue du charbon d'ici 2025 et l'objectif de limiter la hausse des températures à 1,5 degré, plutôt que les 2 degrés (maximum) prévus par l'Accord de Paris.

En parallèle, le sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) entre dans la dernière ligne droite ce lundi. Sa partie la plus attendue qui résume les dernières connaissances scientifiques sur le dérèglement du climat a été rédigée par 230 experts issus de 60 pays jusqu'au printemps dernier. C'est désormais au tour des 195 Etats membres de l'ONU de se pencher pendant les deux prochaines semaines sur ce document de plusieurs milliers de pages et sur son résumé pour en approuver chaque terme. Leur publication officielle est attendue le 9 août.

Suite de l'article

Covid-19 Les Comores sur «la liste verte» de la France

Abouhariat Said Abdallah



Le pays avait renforcé le dépistage systématique aux frontières comme ici à l'Aéroport de Hahaya (Photo. Oms).

La nouvelle est tombée vendredi 23 juillet dernier. L'information a été publiée sur le site officiel du gouvernement français. Les Comores tout comme les pays tels que la Nouvelle-Zélande, la Serbie, entre autres, sont classés «verts» pour la classification française des pays sur la base des indicateurs sanitaires.

La ministre comorienne de la Santé, qui se réjouit de cette nouvelle, estime toutefois que "nous avons gagné une bataille mais pas la guerre. Nous devons redoubler de vigilance". Le lendemain de ce classement, le pays enregistre à Ndzuani trois cas de la Covid-19. La vigilance est de mise.

L'Union des Comores est passée en liste "verte" pour la France. Cette information a été relayée sur le site officiel du gouvernement français vendredi 23 juillet dernier. En effet, sont classés "verts" les pays et territoires dans lesquels "aucune circulation active du virus n'est observée et aucun variant préoccupant n'est recensé".

Les pays classés en liste «verte» sont l'Albanie, l'Arabie Saoudite, l'Australie, la Bosnie, Brunei, le Canada, la Corée du sud, les États-Unis, Hong-Kong, Israël, le Japon, le Kosovo, le Liban, la Macédoine du nord, le Monténégro, la Nouvelle-Zélande, la Serbie, Singapour, Taïwan, l'Ukraine, l'Union des Comores et Vanuatu qui viennent s'ajouter aux pays de l'espace européen.

Pour la ministre de la Santé, Loub Yacout Zaidou, "c'est une fierté" mais surtout "une reconnaissance au chef de l'Etat" pour avoir fait de cette lutte sa préoccupation quotidienne. "Cette fierté, je la partage avec les membres du gouvernement, les équipes de coordination, les partenaires, les équipes sur le terrain ainsi que la société civile qui ont contribué à ces résultats", se réjouit-elle, estimant toutefois que c'est une bataille gagnée mais pas la guerre. "Je demande à la population de se faire vacciner et respecter les mesures barrières", a-t-elle conseillé. **Suite de l'article**